

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
École nationale supérieure des mines d'Alès

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

**Arrêté du 2 décembre 2015 portant nomination
du directeur adjoint chargé des études de l'École nationale supérieure des mines d'Alès**

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,
Vu le décret n° 91-1035 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines d'Alès (Mines Alès), notamment son article 14;
Sur proposition du directeur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Ferlut (Michel), ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, chef de mission, est nommé directeur adjoint chargé des études de l'École nationale supérieure des mines d'Alès à compter du 1^{er} janvier 2016, en remplacement de M. Bize (Alain).

Article 2

Le vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies est responsable de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 2 décembre 2015.

Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
L. ROUSSEAU